

LA LOTERIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC AUTORISÉE PAR LA LÉGISLATURE

TIRAGE BI-MENSUELS EN 1891.

Nous avons l'honneur d'annoncer à nos clients qu'après le tirage du **13 MAI PROCHAIN**, deux Tirages auront lieu chaque mois, à commencer le **3 JUIN**, savoir :

3 et 17 Juin
1 " 15 Juillet
5 " 19 Août
2 " 16 Septembre

7 et 21 Octobre
4 " 18 Novembre
2 " 16 Décembre

Le Gérant,

S. E. LEFEBVRE.

Montréal, 16 avril 1891.

Bureaux : 81 Rue Saint-Jacques, Montréal, Canada.

VICTOR MARIER, AGENT

139, Rue d'Aiguillon, Québec.

DON BOSCO

: 000 :

DON BOSCO, mort le 31 janvier 1888, c'est-à-dire il y a trois ans seulement, a été l'une des plus grandes merveilles de notre temps. Notre-Dame Auxiliatrice, dont il fut toute sa vie le dévot serviteur, en fit l'instrument tout spécial de son maternel amour pour les hommes, surtout pour les plus pauvres et les plus déshérités, et Celle qui nous adopta pour ses enfants au pied de la Croix de son Divin Fils mourant pour nous, se montra toujours attentive aux prières de Don Bosco et accomplit d'innombrables prodiges de miséricorde en faveur des âmes que son distingué serviteur lui recommandait.

Grand nombre de ces prodiges, encore tout récents, sont racontés dans la vie de

DON BOSCO

par le Docteur D'Espiney, ouvrage approuvé par les Salésiens dont le vénéré Jean Bosco fut le fondateur et le père. Les récits sont en livre ou en brochure.

Liverpool & London & Globe

CONTRE

LE FEU ET SUR LA VIE

Bureau principal pour le Canada, Montréal

Hon. Henry Starnes, Président.

G. F. C. Smith, Principal Agent.

Bureau de Québec, - 75 rue Dalhousie

FONDS INVESTIS \$40,500,000

AU CANADA SEULEMENT 900,000

Cette compagnie prend des risques dans toutes les parties de la ville et des campagnes. Des Polices pour trois ans sont émises au taux de deux primes annuelles.

W. M. MACPHERSON,

75, rue Dalhousie,
Québec.

5 juillet 1890. 1a

NOT R

IMPRIMERIE

BUREAUX ET ATELIERS

59 RU ST-JOS PH 59

A DEUX PAS DU

Bureau de POSTE St-Roch, QUÉBEC

SOUS le plus court délai et A DES PRIX MODÉRÉS nous exécutons toutes sortes d'ouvrages typographiques, tels que :

LIVRES,
PAMPHLETS,
FACTUMS,
BLANCS DE CHEQUES,
BLANCS DE BILLETS,
LITRES FONDAIRES,
CARTES D'AFFAIRES,
CIRCULAIRES,
TÊTE DE COMPTES
ETC., ETC., ETC

Nos CARACTÈRES sont tout neufs. Impression soignée et de belle apparence. Examinez le journal *L'Association*.



Nous imprimons à des taux spécialement réduits tous documents (Constitutions, Règlements, etc.) publiés par

C. M. B. A.



CATHOLIQUES, RALLIEZ-VOUS!

Ralliez-vous à la C. M. B. A. qui a reçu des plus hautes autorités ecclésiastiques cette

APPROBATION OFFICIELLE

Nous soussignés, avons donné notre sanction officielle à l'Association catholique de secours mutuel, connue sous le nom de la C. M. B. A., dont nous approuvons les principes et le fonctionnement, et nous avons autorisé l'établissement de succursales dans nos archidiocèses et diocèses respectifs.

† E. A. CARD. TACHÉREAU, Archev. de Québec ;
† C. E. FABRE, Archevêque de Montréal ;
† J. T. DUMAS, Archevêque d'Ottawa ;
† L. F. LAFLÈCHE, Evêque de Trois-Rivières ;
† L. Z. MORREAU, Evêque de Saint-Hyacinthe ;
† ANTOINE RAGINE, Evêque de Sherbrooke ;
† N. Z. LORRAIN, V. A. Ev. de Pembroke ;
† L. N. BÉGIN, Evêque de Chicoutimi ;
† EPIPHANE GRAVEL, Evêque de Nicolet ;

L'UNION FAIT LA FORCE

CATHOLIQUES RALLIEZ-VOUS

Ralliez-vous à vos frères de la

C. M. B. A.

Ce ralliement procure d'immenses avantages, et ne coûte que de légers déboursés, tels que :
Frais d'admission, y compris l'examen médical..... \$ 50
Contribution mensuelle, quelque soit l'âge..... 0 25
Contributions mortuaires varient suivant l'âge et coûtent aux sociétaires, par chaque année, mais réparties en plusieurs petits versements.

Pour 2,000 d'assurance.		Pour 1,000 d'assurance.	
De 18 à 25 ans,	environ \$16 00	environ \$ 8 00	
De 25 à 30 ans,	" 17 00	" 8 30	
De 30 à 35 ans,	" 19 00	" 9 40	
De 35 à 40 ans,	" 20 00	" 10 60	
De 40 à 45 ans,	" 23 00	" 12 00	
De 45 à 50 ans,	" 26 00	" 13 00	

L'on ne peut devenir membre de l'Association de secours mutuel avant l'âge de 18 ans ni après l'âge de 50 ans. Les primes n'augmentent pas avec l'âge de l'assuré ; l'échelle de cotisations fixées sur l'âge d'un membre à l'époque où il est admis reste toujours la même. Les cotisations prélevées de chaque membre sont fixées d'après un plan basé sur les calculs les mieux établis quant à la durée probable de l'existence et sur les principes les plus connus de l'assurance sur la vie. Voici près de quatorze ans que l'Association de secours mutuels existe, et néanmoins sa moyenne de décès n'est pas encore de 8 par 1,000 membres.

AUX CHEFS DE FAMILLES

ET A CEUX

QUI NE SONT PAS MEMBRES

Voulez-vous tolérer l'ignorance, la pauvreté, la misère, l'existence honteuse, l'ivrognerie et le crime ? désirez-vous voir vos coreligionnaires occuper les situations les plus basses de la société ?